



## Les Cadets de santé du Service de Santé des Armées

### « un étudiant à temps plein, un militaire à temps partiel, un acteur de santé en devenir »

MGI H. Foehrenbach, MC S.Ramade & MC® J-Ph.Durrieu DuFaza  
(Pilote stratégique et opérationnels près la DC pour les cadets de santé du SSA)

Depuis la fin du service national en 1995, les étudiants de santé, de toutes les filières n'ont plus de contact avec les expertises militaires. En 2012, la réapparition d'attaques terroristes au milieu de nos familles a montré l'indispensable nécessité de l'application et de l'enseignement d'une médecine opérationnelle faisant appel aux expertises militaires du SSA.

Il était donc naturel que le **service de santé des Armées participe à l'effort national face aux nouvelles menaces** en apportant ses expertises. En dehors de grands centres Universitaires côtoyant historiquement des emprises militaires, cette offre de formation en expertises militaires est ,non seulement, totalement indisponible pour la grande majorité des étudiants de santé, mais souffre quasiment partout de l'absence d'un parcours de formation et de maintien des compétences ; Tout cela dans un contexte de perte majeure de visibilité du SSA et d'une tension dans les engagements de réservistes.

Il apparait rapidement que cette absence de diffusion homogène des savoirs faire spécifiques au sein du territoire pose un problème dans la résilience nationale et dans la couverture sanitaire face aux nouvelles menaces. De fait, le ministère de la santé, de l'éducation supérieure et des armées ont souhaité développer des enseignements et des formations de médecine opérationnelle adaptée au contexte civil. Il est vite apparu que la réforme nationale des études médicales prévue pour la rentrée universitaire 2020 était une opportunité pour intégrer une démarche de formation collaborative entre les armées et le monde hospitalo-universitaire civil.

Après un audit préparatoire hospitalo-universitaire civil et militaire et l'accueil très favorable de la conférence des doyens en médecine, Madame la Médecin Générale d'Armée M.Gygax-Généro (Directrice Centrale du SSA) a ordonné, au Médecin Général Inspecteur H Foehrenbach, au Médecin Chef S.Ramade et au Médecin Chef ® J-Ph.Durrieu DuFaza, « de conduire une mission visant à créer un corps spécifique de réservistes pour les étudiants de santé : les Cadets de Santé du SSA. Cadets de Santé qui devront permettre de renforcer le lien armée nation et d'améliorer la vision du SSA auprès des étudiants de santé » (N° 512287 / ARM / DCSSA / PS / SCS du 17 septembre 2019).

**Les cadets de santé sont donc un nouveau statut de réserviste militaire, adapté aux étudiants en santé civils, afin qu'ils puissent se former aux expertises du SSA dans le cadre de leur cursus hospitalo-universitaire.**

Cette formation nationale en expertises militaires est construite sous la forme d'un « parcours personnalisé SSA » intégrable au cursus hospitalo-universitaire civil. Il est considéré par le Service de Santé des Armées comme **un label d'excellence militaire** préparant à un double cursus. Il est reconnu par la conférence des doyens comme un élément pouvant rentrer dans la validation du cursus hospitalo-universitaire civil. Ainsi cette proposition faite aux étudiants de santé civils, de rejoindre les « cadets de santé » sous un statut spécifique de réserviste, est une opportunité unique de découvrir et d'accéder nationalement aux formations militaires du SSA tout en validant une partie de leur cursus hospitalo-universitaire civil.

**Un parcours initial «civil et sous volontariat» :** Les étudiants civils se verront proposer, en début de cursus universitaire, une réunion d'information sur les expertises et les parcours personnalisés du service de santé des Armées. Ensuite, ils pourront poursuivre leur découverte du SSA en participant à une PMI-PDN (Préparation Militaire Initiale - Perfectionnement Défense Nationale) de 6 jours. Ce « stage de découverte » sous un statut civil se faisant dans un environnement militaire avec des démonstrations, des visites et une initiation à la vie militaire. Cette mission initiale d'information et d'orientation est confiée, par convention du SSA, à l'UNaRéFSSA (Union nationale des réservistes Formateurs du Service de santé), avec l'organisation d'un maillage national des réservistes formateurs. Ces associations de réservistes du GORSSA étant les plus à même de montrer que l'engagement de proximité dans la réserve militaire est compatible avec une vie socio-professionnelle équilibrée. A l'issue de ces PMI-PDN, les étudiants intéressés par l'acquisition de compétences médico-militaires du SSA pourront devenir étudiants réservistes du Service de Santé des Armées en validant leur FMIR (Formation Militaire Initiale de Réserve). Ce statut contractuel de réserviste leur permet de bénéficier des avantages d'être un « militaire à temps partiel » pendant leurs périodes de formation.

**Un parcours de formation « d'étudiant réserviste du SSA » :** C'est une formation militaire cohérente tout au long des études : « un parcours personnalisé SSA » de deuxième et de troisième cycle. Ces formations correspondent à des objectifs sélectionnés, conjointement par les responsables hospitalo-universitaires civils et militaires et sont rassemblées sous le terme « Maquette de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle ». Ainsi, à l'issue de leurs études, les futurs professionnels de santé auront une formation mixte avec un « savoir-faire médico-militaire » validé dans leur cursus universitaire. Ainsi ils deviennent des professionnels de santé disponibles pour le SSA et des détenteurs de compétences précieuses face aux nouvelles menaces.

**Une gestion nationale adaptée aux étudiants :** Ces Cadets seront gérés nationalement avec un suivi personnalisé et totalement numérisé. Ainsi de la constitution de leurs dossiers, en passant par l'offre de formation et la validation des maquettes, tout sera dématérialisé et suivra l'étudiant. En effet, cette population d'étudiants est en évolution permanente tant dans leurs cursus universitaires que dans leurs choix géographiques ou leurs opportunités professionnelles. Le SSA se devait aussi d'inclure cette nouvelle population par l'adoption de ses codes de communication et de gestion.

**Conclusion :** La création du statut des cadets du SSA est un projet ambitieux qui vise à donner un statut de réserviste à des étudiants de santé pour leur permettre d'accéder à des formations en santé militaire adaptées aux nouveaux enjeux. C'est aussi un enjeu de d'égalité de formation afin que les étudiants puissent se former quelque soit leur ville hospitalo-universitaire ou leurs avenir professionnels. Grâce au soutien de la conférence des doyens, du Service de Santé des armées et des associations étudiantes, ce projet des cadets de santé du SSA est une réponse de la nation face aux nouvelles menaces.